

Au quatrième trimestre 2023, l'emploi salarié est quasi stable dans la majorité des régions

Emploi et taux de chômage localisés (par région et département) - quatrième trimestre 2023

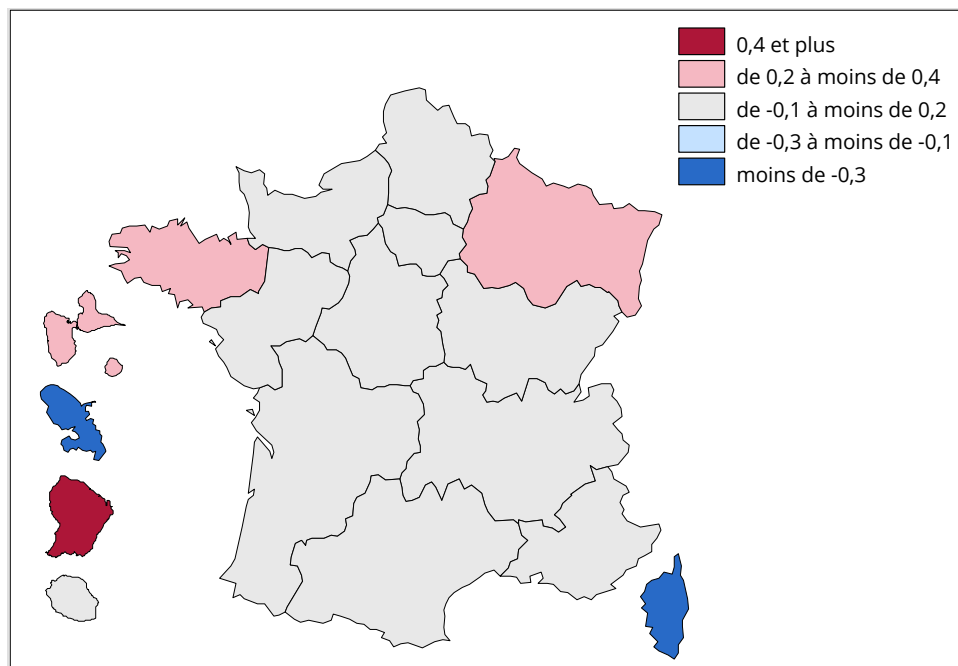
Informations Rapides · 26 mars 2024 · n° 76



L'emploi est quasi stable pour un grand nombre de régions, avec une situation plus contrastée pour les départements

Entre fin septembre 2023 et fin décembre 2023, l'emploi salarié sur le territoire national dans son ensemble (hors Mayotte) est stable (0,0 % après +0,2 %). L'emploi intérimaire baisse pour le quatrième trimestre consécutif (-1,7 %), et se retrouve à un niveau inférieur à celui d'avant la crise sanitaire.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin septembre 2023 et fin décembre 2023 (en %)



Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

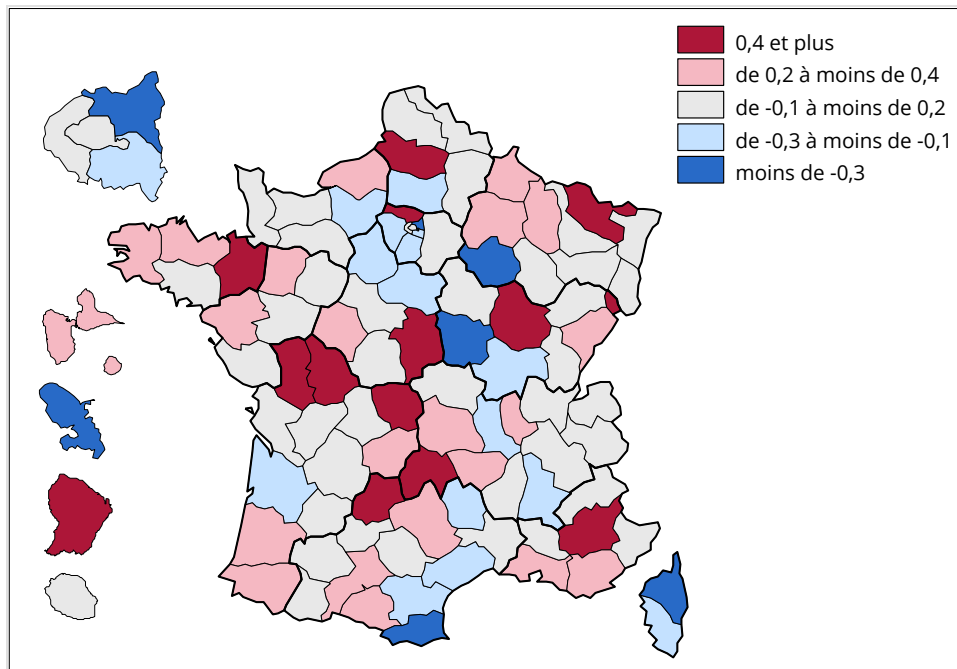
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Au niveau régional, l'emploi salarié est quasi stable (de -0,1 % à +0,1 %) dans deux tiers des régions. Il augmente entre 0,2 % et 0,3 % en Bretagne, Guadeloupe et Grand Est, et de 0,9 % en Guyane. Enfin, il recule dans deux régions : la Martinique (-0,7 %) et la Corse (-0,4 %).

La situation est plus hétérogène au niveau départemental : les départements d'une même région peuvent connaître des variations très différentes. C'est le cas par exemple de la Bourgogne-Franche-Comté, où l'emploi dans le département de la Côte-d'Or est plus dynamique (+0,4 %) que dans les autres départements de la région, notamment de la Nièvre (-0,4 %). C'est aussi le cas de l'Île-de-France, où l'emploi salarié augmente dans le Val-d'Oise (+0,4 %) et diminue en Seine-Saint-Denis (-0,4 %). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, où l'emploi est quasi stable, il augmente de 0,8 % dans les Alpes-de-Haute-Provence, soit la hausse la plus importante des départements métropolitains.

Dans l'ensemble, l'emploi salarié est quasi stable au quatrième trimestre 2023 dans moins de la moitié (43) des départements. Il augmente de 0,2 % à 0,3 % dans 22 départements et d'au moins 0,4 % dans 14 départements. À l'inverse, il recule dans 21 départements, notamment en Martinique (-0,7 %) et en Haute-Corse (-0,5 %).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin septembre 2023 et fin décembre 2023 (en %)



Note : données CVS en fin de trimestre.

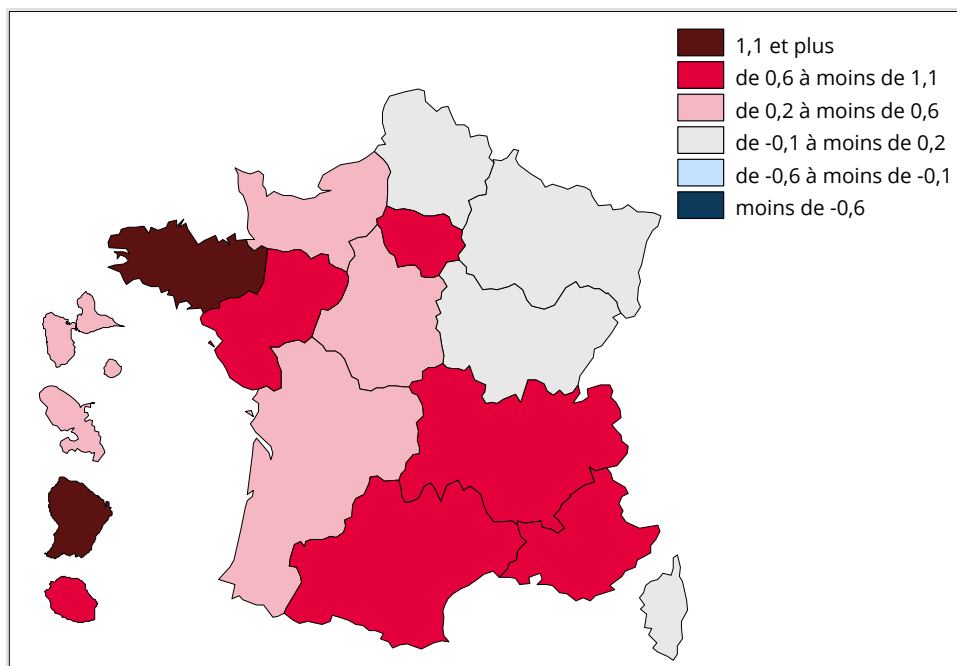
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Par rapport au niveau d'un an auparavant, l'emploi salarié est quasi stable dans le quart Nord-Est et la Corse et au-dessus dans les autres régions

Au niveau national, au quatrième trimestre 2023, l'emploi salarié total dépasse de 0,6 % son niveau du quatrième trimestre 2022.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,6 % entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi salarié est au-dessus de son niveau d'un an auparavant (d'au moins 0,2 %) dans toutes les régions sauf dans le quart Nord-Est et la Corse où il est quasi stable. Dans cinq régions, l'emploi augmente faiblement (de +0,2 % à +0,5 %), notamment à la Martinique (+0,2 %). Sur un an, l'emploi salarié augmente entre 0,6 % et 0,9 % dans six régions et il dépasse largement son niveau d'un an auparavant en Bretagne (+1,2 %) et encore plus en Guyane (+2,9 %).

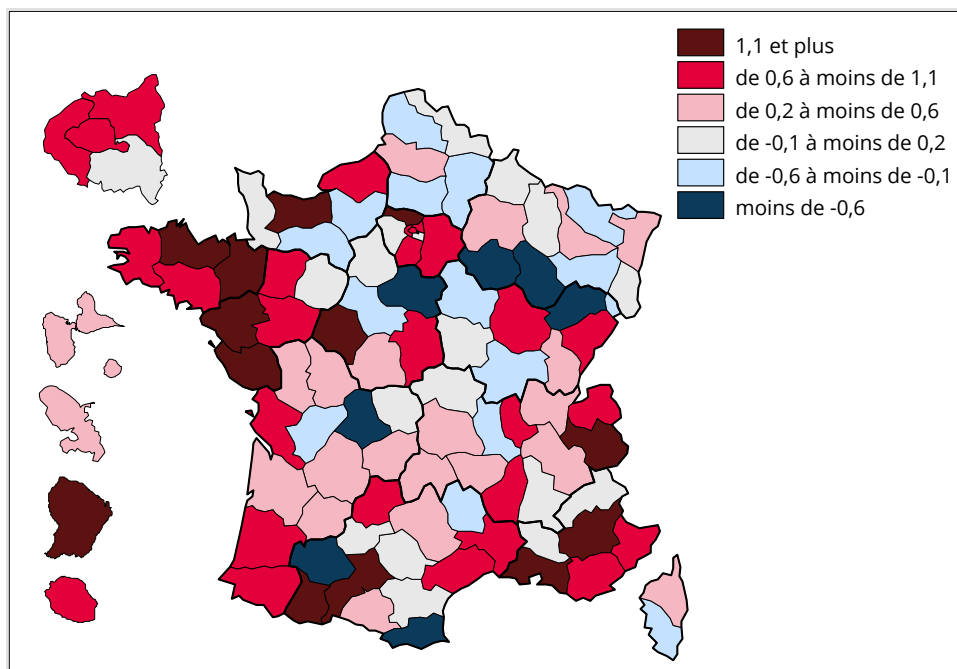
Fin décembre 2023, l'emploi salarié dépasse son niveau d'un an auparavant dans 60 des 100 départements (hors Mayotte). À l'inverse, l'emploi salarié diminue par rapport à son niveau de décembre 2022 dans 22 départements, avec un recul le plus marqué dans le Gers (-1,1 %). Enfin, il est quasi stable (entre -0,1 % et +0,1 %) dans 18 départements.

Comme pour les évolutions trimestrielles, les situations peuvent être très différentes pour les départements d'une même région. Dans le quart Nord-Est, les départements les plus dynamiques sont la Côte-d'Or, le Doubs, la Somme et la Marne, tandis que la majorité des autres départements de ces régions connaissent une baisse de l'emploi.

Parmi les régions où l'emploi croît sur un an davantage que la moyenne nationale, certaines ont des évolutions départementales homogènes. C'est le cas des Pays de la Loire et de la Bretagne, où l'emploi augmente davantage qu'au niveau national dans tous les départements sauf dans la Sarthe. En Bretagne, l'évolution de l'emploi est particulièrement dynamique pour les quatre départements, avec une hausse comprise entre +0,7 % pour le Morbihan et +1,8 % pour l'Ille-et-Vilaine.

Au niveau départemental, l'emploi salarié augmente le plus sur un an en Haute-Garonne (+1,7 %) et, à l'inverse, il diminue le plus fortement dans le Gers (-1,1 %).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,6 % entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

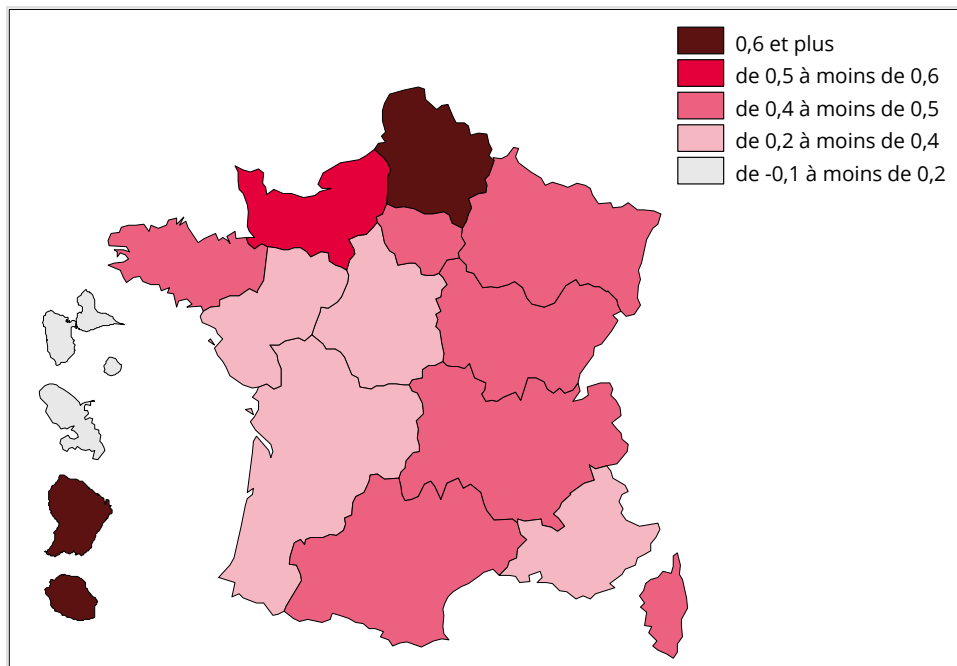
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, le taux de chômage augmente dans presque toutes les régions

Sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage est stable à 7,5 % au quatrième trimestre 2023. Par rapport à son niveau d'un an auparavant, il augmente de 0,4 point.

Évolution du taux de chômage (entre le quatrième trimestre 2022 et le quatrième trimestre 2023, en point)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,4 point entre le quatrième trimestre 2022 et le quatrième trimestre 2023), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

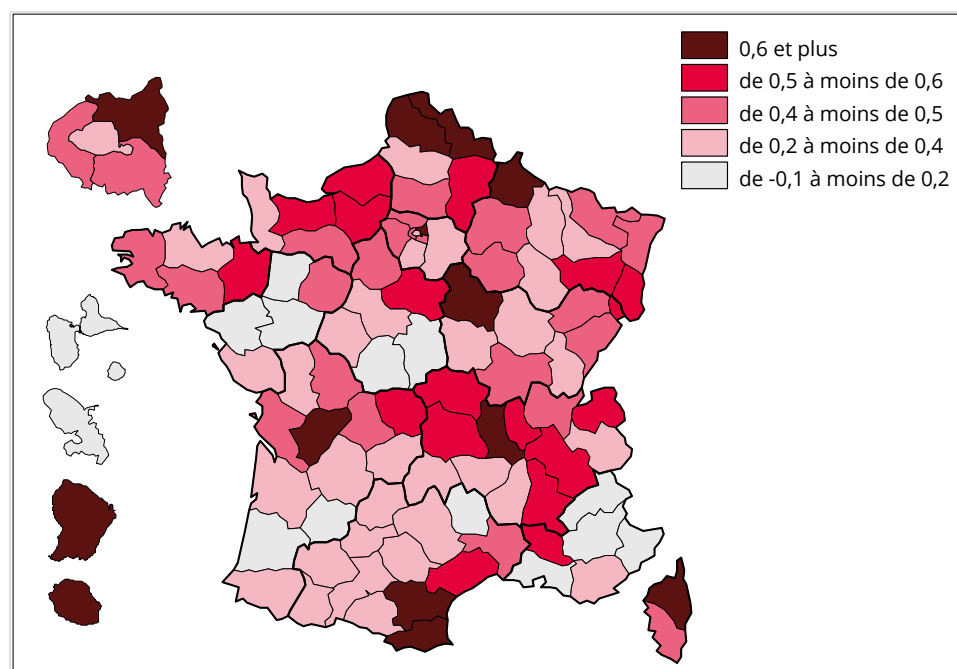
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Entre le quatrième trimestre 2022 et le quatrième trimestre 2023, le taux de chômage augmente dans toutes les régions sauf en Guadeloupe et en Martinique, où il est quasi inchangé (+0,1 point). La hausse est inférieure au niveau national dans quatre régions. Le chômage augmente au même rythme que sur l'ensemble du territoire dans près de la moitié des régions. Enfin, le taux de chômage augmente davantage que la moyenne nationale dans quatre régions : en Normandie (+0,5 point), dans les Hauts-de-France (+0,6 point), à La Réunion (+1,6 point) et en Guyane (+5,6 points).

Le taux de chômage est quasi stable dans 14 départements et est en hausse dans tous les autres départements. Il augmente un peu moins qu'au niveau national dans un tiers des départements et au même rythme dans un quart des départements. Il augmente davantage qu'au niveau national dans 30 départements, avec une hausse la plus marquée en France métropolitaine dans les Pyrénées orientales (+0,8 point).

Évolution du taux de chômage (entre le quatrième trimestre 2022 et le quatrième trimestre 2023, en point)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,4 point entre le quatrième trimestre 2022 et le quatrième trimestre 2023), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

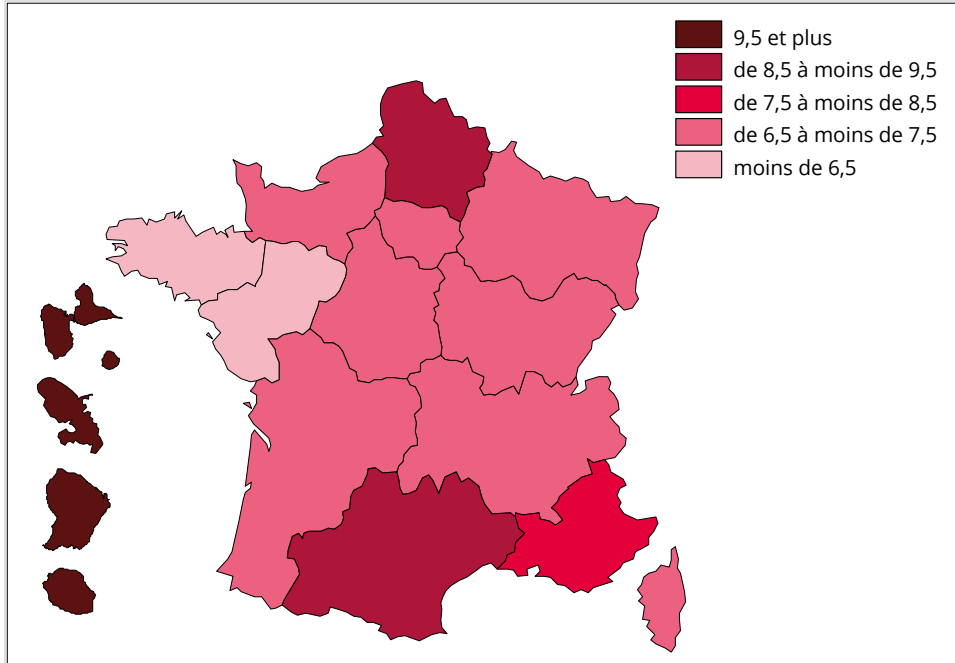
Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Au quatrième trimestre 2023, le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national (7,5 %) dans trois régions en France métropolitaine : Hauts-de-France (9,3 %), Occitanie (8,9 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,2 %). Dans les régions d'Outre-mer, il est plus élevé, avec des taux allant de 10,3 % en Martinique à 19,4 % en Guadeloupe. À l'inverse, le taux de chômage est le plus faible dans les Pays de la Loire (5,9 %) et en Bretagne (6,1 %). Dans ces deux régions, les taux de chômage sont bas dans tous les départements. En revanche, en Île-de-France, où le taux de chômage est inférieur au niveau national (7,2 %), il est faible à Paris (5,9 %) et dans les Hauts-de-Seine (6,1 %) mais plus élevé en Seine-Saint-Denis (10,6 %). La situation est également très contrastée en Occitanie, avec le deuxième taux le plus bas de France en Lozère (4,7 %) et le plus élevé de France métropolitaine dans les Pyrénées-Orientales (12,4 %).

Taux de chômage trimestriel au quatrième trimestre 2023 (en %)



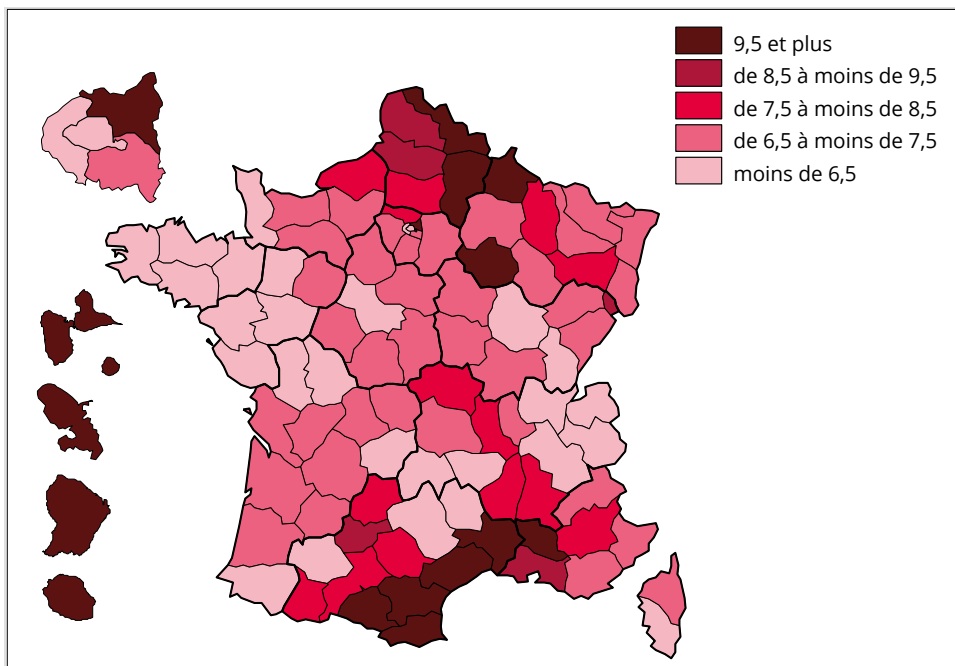
Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,5 % au quatrième trimestre 2023), ce qui permet de visualiser le niveau des régions comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Taux de chômage trimestriel au quatrième trimestre 2023 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,5 % au quatrième trimestre 2023), ce qui permet de visualiser le niveau des départements comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Pour en savoir plus

Les Estimations trimestrielles d'emploi mesurent l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements.

L'enquête Emploi permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. À des niveaux géographiques plus fins l'échantillon interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel.

L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues de déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à France Travail en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

L'Insee ne calcule pas de taux de chômage trimestriel pour Mayotte, mais diffuse un **point annuel issu de l'enquête emploi réalisée au deuxième trimestre de chaque année**. Ainsi au deuxième trimestre 2022, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 34 % de la population active à Mayotte, en hausse de 4 points par rapport à son niveau des années précédentes.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Prochaine publication : 25 juin 2024 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475